



20 SEP. 2022

REÇU

Grand-Bourgtheroulde, le 7 septembre 2022

Monsieur  
Vincent Martin  
Communauté de communes  
Roumois Seine

Monsieur le Président,

Le comité du Secours Populaire de Grand-Bourgtheroulde est en grande difficulté.

En effet, la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité de l'Eure vient d'interdire l'accès au public de nos locaux.

Nous sollicitons votre aide pour nous permettre de maintenir notre activité dans les meilleures conditions de sécurité.

Nous vous adressons ce dossier qui détaille et met en évidence l'importance que notre comité peut avoir au niveau de la population du Roumois.

Nous sommes prêts à venir en débattre avec l'ensemble des acteurs de votre conseil.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le Secours Populaire  
du Grand-Bourgtheroulde

La Présidente

Florence Guinard  
  
Les membres

La Trésorière

  
E. Delaunay

Le Secrétaire

  
Thierry Le Marchand

  
Edith GRIZOUVAL  


  
LECCHI Sabrina  
  
JEAN-FRANÇOIS LANTIER

  
Collette Khanicoff-Leb.

## **SECOURS POPULAIRE**

**« TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NÔTRE »**

### **L'HISTOIRE**

Le Secours populaire français naît en 1945 de la fusion du Secours populaire de France et de l'Association nationale des victimes du nazisme (ANVN.).

Depuis les origines du mouvement, le Secours populaire s'est distingué par ses valeurs et ses savoir-faire uniques : association populaire, elle a été créée pour faire vivre la solidarité en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen.

L'association est agréée comme association nationale d'éducation populaire le 10 janvier 1983, **puis reconnue d'utilité publique le 12 mars 1985.**

En 1991, le Secours populaire français se voit décerner le label « **Grande cause nationale** ».

S'il n'y a pas d'assistés au Secours populaire, c'est qu'il n'y a pas non plus d'assistants. Ceux qui reçoivent et ceux qui soutiennent sont les mêmes - et tous s'enrichissent mutuellement. L'accueil y est inconditionnel : on y rapproche des personnes de toutes générations, de toutes origines sociales, culturelles ou religieuses.

### **LES COMPOSANTES**

#### ***Les donateurs***

Les donateurs au Secours populaire sont des acteurs à part entière de l'association.

#### ***Les bénévoles, pivots du mouvement***

82.000 « animateurs-collecteurs-bénévoles » sont présents dans toute la France métropolitaine, en Outre-mer, en Europe et dans le monde.

- Animateurs, parce que ce sont eux qui agissent pour aider et accompagner les personnes, organisent des événements pour faire grandir la solidarité, reçoivent des enfants en vacances, gèrent l'association, recrutent et forment d'autres bénévoles...
- Bénévoles, parce qu'ils ont librement choisi d'offrir une part de leur temps libre.
- Collecteurs, parce qu'ils sollicitent et obtiennent des dons de toutes natures, ou mobilisent pour que d'autres les collectent...

#### ***Les antennes***

L'antenne n'est pas une entité juridique et dépend, suivant les cas, d'un comité ou d'une fédération.

#### ***Les comités***

Le comité, association déclarée en préfecture, est le fondement de la vie démocratique du Secours populaire. Le comité possède sa propre gestion financière.

## ***Les fédérations***

La fédération constitue l'échelon départemental. Comme son nom l'indique, elle fédère les comités du Secours populaire et anime l'ensemble des antennes. Elle coordonne et développe les actions du Secours populaire sur le département.

## ***L'association nationale***

L'association nationale est une union regroupant les fédérations et les comités. Elle assure à ce titre la représentation du mouvement auprès des médias, des organisations, entreprises et pouvoirs publics.

# **COMITÉ DU GRAND-BOURGTHEROULDE**

## **PRÉSENTATION**

### ***Le Comité***

Implanté à Bourgtheroulde depuis plus de trente années le Secours Populaire étend, à présent, son action sur l'ensemble du Roumois.

En 2008, l'antenne d'origine se constitue en Comité pour répondre à l'accroissement de nombreuses nouvelles activités. Cette structure lui confère plus d'indépendance, d'autonomie financière et de gestion.

Le Comité intervient pour une solidarité active, dynamique et de proximité envers les publics en situation de précarité.

Le Secours Populaire est présent dans différents domaines :

- Aide alimentaire et vestimentaire,
- Réinsertion professionnelle,
- Accès à certaines activités ludiques
- Conseils aux familles, et autres personnes afin d'accéder aux aides sociales, familiales, médicales et de prévention sanitaire accrue face à la pandémie actuelle.

Il intervient, également, pour assurer le mieux-être des enfants, adolescents, personnes seules, familles monoparentales, retraités, en partenariat avec les travailleurs sociaux, les CCAS et autres instances solidaires du secteur.

### ***Locaux et Permanence d'Accueil***

En 2016, les bureaux, locaux alimentaires et le vestiaire furent regroupés dans une annexe du Centre Gilbert Martin, Route d'Elbeuf à Bourgtheroulde. Les potentialités desdits locaux lui permettent d'exercer ses principales activités : accueil des publics en situation de précarité, constitution des dossiers, conseils divers aux personnes accueillies et enfin distributions hebdomadaires alimentaires, vestimentaires et produits d'hygiène.

Un entrepôt de stockage est utilisé, par notre comité, dans les locaux du SYDAR, proche de la mairie de Grand-Bourgtheroulde.

Le vestiaire est ouvert à tout public sans conditions de ressources.

Les locaux destinés à l'accueil et à l'alimentaire sont ouverts aux personnes accueillies les lundis et mercredis de 14 à 17 heures et un samedi matin par mois. Le lundi est réservé à la constitution ou l'actualisation des dossiers d'inscriptions.

Pour répondre à la mission d'aide et d'assistance ces permanences réservent un temps d'écoute personnalisé afin d'établir une situation de confiance pour les familles, gens isolés, en attente d'emploi et personnes handicapées.

Deux fois par mois, le mercredi sur rendez-vous, nos familles viennent retirer leurs colis alimentaires. Le second samedi du mois de 10h à 12 h est réservé aux familles en situation moins précaire et ayant besoin d'une unique distribution mensuelle.

**Les différents locaux, du centre Gilbert Martin et du SYDAR nous sont gracieusement prêtés.**

### *Structure du Comité*

Le Bureau, constitué de onze membres élus lors de l'Assemblée Générale, se réunit le premier mercredi de chaque mois afin d'assurer une gestion concertée et accréditer les actions, événements, programmations diverses réalisés

### *Les Bénévoles*

36 bénévoles, certains réguliers, d'autres occasionnels participent aux multiples activités du Comité assurant les permanences alimentaires, vestimentaires et toutes autres initiatives :

- Mise en place et tenue des stands lors des braderies et foires à tout,
- Approvisionnements, stockages et mise en place des denrées alimentaires à distribuer,
- Collectes alimentaires dans les grandes surfaces du secteur,
- Accompagnement pour les sorties,
- Participations à des manifestations culturelles, sportives,
- Organisation de journées ludiques pour les enfants et leurs familles comme la JOV (Journée des Oubliés des Vacances) au mois d'août,
- Distribution de Noël et toutes aides et actions ponctuelles.

### *Les finances du Comité*

Les ressources du Comité sont générées par les activités ci-dessus, par l'aide de donateurs réguliers ou occasionnels ainsi que par les campagnes de sollicitation de l'Association.

La campagne Nationale « Don'Actions », par la vente de billets de tombola ou l'achat sur internet, nous permet de récupérer une partie des gains.

Chaque année un dossier comprenant rapport d'activités, rapport financier, budget de l'année précédente et budget prévisionnel, est remis aux mairies...

La structure du Secours Populaire nous impose le reversement de cotisation forfaitaire à la Fédération. Nous avons, également, des frais incompressibles de location pour notre véhicule frigorifique, de stockage, de manutention, de marchandises, d'essence, d'entretien de nos véhicules, d'assurance... 31 000 € de charges prévues pour l'année 2022 (voir notre budget prévisionnel).

## NOS DIFFICULTÉS ACTUELLES

La visite de sécurité de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité, début mai 2022, a émis plusieurs prescriptions liées à l'exploitation des locaux attribués au Secours Populaire par la mairie de Bourgtheroulde en 2016 :

- Solliciter l'intervention d'un organisme agréé afin de faire le point sur les travaux nécessaires à la mise en conformité des locaux,
- **Interdire l'accès du public dans les locaux du Secours Populaire dans l'attente de leur mise en conformité.**

Depuis cette date, nous accueillons nos familles sous un barnum à l'extérieur des locaux. Notre vestiaire, du 1<sup>er</sup> étage, est fermé au public.

Ces conditions d'accueil, **provisoires**, sont indignes et inacceptables pour les nombreuses familles que nous accueillons. Elles ne seront plus tolérables lors des périodes de pluie ou de grand froid.

Aujourd'hui, nos recherches nous amènent à étudier deux propositions :

- Deux locaux, appartenant à la Communauté de Communes de Roumois Seine sont inoccupés dans la Zone Artisanale de Thuit Anger, commune du Thuit de l'Oison. Le premier, d'une superficie de 200 m<sup>2</sup> (sans électricité, sans alimentation eau, sans assainissement, sans aucun aménagement) nous est proposé pour 1000 € de location mensuelle. Le second de 60 m<sup>2</sup> nous est proposé pour 500 € de location mensuelle.
- Un local privé de 600 m<sup>2</sup> est disponible au Bas Boscherville, commune du Grand Bourgtheroulde pour une somme de 2000 € de location mensuelle.

Il n'y a que deux solutions :

- **Soit, vous nous aidez en nous permettant d'obtenir gratuitement un local aux normes de sécurité,**
- **Soit, nous arrêtons nos activités bénévoles et vous laissons la charge de plus de cent personnes dans le besoin.**

Il serait singulier de constater que la première commune de France, où le Président Macron a affirmé prendre en considération les plus démunis, se retrouve privée de l'aide du Secours Populaire.

Si le Comité du Grand Bourgtheroulde est amené à disparaître, ce seront toutes ces familles, toutes ces personnes seules qui seront en grande difficulté et feront inévitablement appel à vos structures CCAS.

Notre budget prévisionnel 2022 ne nous permet pas de payer un loyer. Nos dépenses incompressibles de frais mensuels nous l'empêchent :

- Location du frigorifique indispensable à la collecte de produits frais,
- Les cotisations statutaires aux structures départementale et nationale,
- Les frais de stockage, téléphone, électricité, photocopies, etc...
- L'entretien de notre camionnette personnelle associative qui devra être remplacée (usure).

A titre d'information, les 4 autres comités du Secours Populaire de l'Eure (Bernay, Conches, Gisors et Gravigny) ne payent aucun loyer pour occuper leurs locaux. Ils sont tous hébergés par leurs communes ou par un organisme de logement social (Gisors).

## VOUS POUVEZ NOUS AIDER

- Nous avons bien conscience que l'aide sociale est une vocation communale. Mais dans notre cas, soyons réalistes, seule une volonté communautaire peut résoudre notre problème.
- Que Roumois Seine s'implique dans le social, quelle belle image donnée par la collectivité !
- Dans le contexte de crise actuelle où pauvreté, évolution du climat, consommation raisonnée sont liés, la collectivité peut s'appuyer sur nous pour des projets novateurs.

Nous en appelons à votre aide, la survie de notre Comité en dépend.

